# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNER & Co.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....prix: $12
Do. TRIS PAR PAR semaine, $10 | payable d'avance

*NOUVELLE-ORLEANS:*
MERCREDI MATIN, 16 FEVRIER 1842.


POUR GOUVERNEUR:
## HENRY JOHNSON.

### LEGISLATURE.

La seule affaire d'importance dont la Chambre ait eu à s'occuper hier, est un bill défendant aux Banques d'augmenter leur circulation jusqu'à ce qu'elles aient signifié leur acceptation de la loi sur les banques adoptée il y a quelques jours, ou sur leur refus jusqu'à ce qu'elles aient obtenu un jugement en leur faveur sur les poursuites qui seront dirigées contre elles en conséquence d'après refus. Ce bill a été adopté par les deux Chambres.

### INSURRECTION A LA JAMAIQUE.

Quelques journaux, entre autres le *Courrier* et le *Crescent City*, ont annoncé sur la foi de quelques personnes venues de la Havane par le Natchez, qu'il y avait eu une insurrection à la Jamaique. Voici comment le premier de ces journaux raconte le fait:

IMPORTANT.—*Fruits de l'Abolitionisme.*— Nous apprenons d'une personne digne de confiance qui vient de la Havane, que les noirs de la Jamaique ont profité de l'absence de la reine Victoria, dans un combat acharné, et que le gouverneur et commandant en chef a été par suite obligé de fuir. Le gouverneur de l'île de Cuba ayant été informé, la semaine dernière, que les noirs de la Jamaique projetaient une descente sur le sud de Cuba, a fait embarquer secrètement des troupes sur des transports qui ont dû partir samedi passé.

"Les autres renseignemens que nous avons recueillis nous portent à croire que l'insurrection de la Jamaique a été organisée par des fanatiques anglais, pour mieux déguiser leurs desseins sur l'île de Cuba".

Cette nouvelle, assurément n'est point impossible, car on doit s'attendre à tout de la part des nouveaux affranchis. Ce ne serait même qu'une conséquence immédiate du machiavélisme anglais décoré du nom pompeux de philantropie. Cependant nous croyons que cette nouvelle mérite confirmation. Voici nos raisons de douter:

Des passagers de Natchez auxquels on a demandé des renseignements là-dessus déclarent n'avoir entendu parler de rien à ce sujet. D'ailleurs notre correspondant à la Havane qui est, nous ne craignons pas de le dire, mieux que personne à portée d'être bien informé n'en dit pas un mot; et il n'aurait pas oublié de signaler un fait de cette importance s'il avait été à sa connaissance.

Nous devons avouer aussi que le projet d'une attaque à force armée sur l'île de Cuba, de la part des affranchis de la Reine Victoria, ne paraît pas sérieux pour quiconque connait les localités, les mœurs du pays et surtout les moyens de défense contre une agression de cette nature.

Ainsi, quoique la chose ne soit pas absolument impossible, elle n'est point probable. Avant d'y croire il faudra donc savoir quelques données plus positives.

### COUR CRIMINELLE.

Présidence par S. H. le Juge CANONGE.

*Affaire d'Alexandre Bello, accusé de meurtre.*

Alexandre Bello, orphelin, âgé de 21 ans, accusé d'avoir tué Wm. Dockerell, a été amené avant hier pour subir le jugement de la Cour d'Criminelle pour cette affaire jugé. La jeunesse de l'accusé, sa tenue, ses antécédents, sa position d'orphelin, tout donne a cette malheureuse affaire un intérêt dont il sera difficile de se faire une idée: Aussi, dès le matin, une foule nombreuse se pressait-elle à la porte de la Cour.

A dix heures et demie, le shériff annonca l'ouverture de la Cour, et l'on procéda immédiatement à la formation du jury qui fut composé de: MM. Bernard Turpin, Théo. Vezu, J. Bossier, Geo. B. Bowdach, P. Avegno, L. Bourgeois, Wm. Armstrong, E. Wiltz, H. Burke, W. Baldwin, Louis Claude, J. J. Rondeau. Après quoi on procéda à la lecture de l'acte d'accusation d'après lequel il résulte que: Le 30 novembre dernier, à 6 heures 1/2 du soir, A. Bello tira un coup de pistolet et porta trois coups de poignard à William Dockerell, lequel mourut presqu'instantanément. Après la mort de ce dernier, le coup de pistolet atteignit Dockerell à l'aine, il reçut deux coups de poignard dans l'abdomen et le troisième dans le dos.

Telles sont les charges qui pesaient sur l'accusé.

L'accusation a été soutenue par l'avocat-général et l'avocat de District. La défense a été présentée par MM. Boutet et Urgin, avocats.

Le premier témoin de l'Etat entendu, M. Calogne a déposé que: Le 30 novembre dernier, ayant été chargé par Dockerell, d'aller arranger à l'amiable, une querelle survenue la veille entre ce dernier et l'accusé, il avait été à cet effet accompagné de Dockerell et de Bello; qu'à la recherche de Bello, qu'à 6 heures 1/2 du soir ils rencontrèrent l'accusé rue de Chartres, qu'à sa vue Dockerell s'écria "ah c'est toi", se précipita aussitôt sur Bello qui fit retraite en fouillant les mains dans ses poches, que Dockerell le saisit alors par les bras, le témoin déclare ensuite que l'accusé était parvenu à se dégager du bras il tira un pistolet et fit feu sur Dockerell qui se sauva, et que l'accusé le poursuivit une arme à la main.

La déposition de John Gadge, second témoin de l'Etat est à peu près la même que celle qui précède.

Pendant le cours de l'interrogatoire plusieurs nombreuses questions furent adressées aux témoins à l'effet de savoir quel avait été l'aggresseur.

Vinrent ensuite les dépositions des témoins à décharge. Presque tous ont reconnu sur la figure de Bello des traques paraissant provenir de coups de batons, mais attribuent ces traques à ce que Dockerell ne balaine à l'instant où il entrait dans le magasin de MM. Tyler & Hart. Tous déposent de la bonne conduite et du bon caractère de l'accusé.

Après les plaidoiries qui durèrent jusqu'à deux heures du matin, le jury entra dans la salle des délibérations, et la Cour trois minutes après avec un verdict de non culpabilité. Ce verdict fut vivement applaudi par l'auditoire qui malgré l'heure avancée de la nuit était toujours avec nombreux.

Le beau du commis de l'*Orenoko* a été forcé avant hier parquelque rusé voleur, qui en a emporté tout l'argent qu'il y trouvait.

*Une nouvelle manière de renouveller sa coiffure.*— Hier sur entre huit et neuf heures, un individu coiffé d'un chapeau gris, entra furtivement dans une maison sise rue Royale. Arrivé au premier étage il entendit que la famille réunie prenait le repas du soir; soupçonnant alors qu'il n'y avait personne à l'étage supérieur, il s'apprêtait à y monter, lorsqu'il fut rencontré par un domestique. Celui-ci demanda à notre ami, sans aucun détriment, ce qu'il demandait le but; le voleur tout en répondant de manière à ne pas trop attirer les soupçons, avisa sur une table qui se trouvait près de là, un chapeau noir, véritable Pinaud, pure soie, tout récemment des magasins de Sy & Cie, et laissé sur le pillier par une personne connaissant la politesse. Faisant alors cette réflexion que la coiffure à la tête de la quelle il se trouvait pour le moment, était bors de saison, et voulant profiter de l'occasion qui se présentait de la renouveller à bon marché, à une époque où l'argent est rare, l'individu s'empara du feutre, s'en coiffa tout triomphalement le chef, et oubliant de laisser son chapeau gris à la place, il disparut aux yeux du domestique qui ne songea pas même à le poursuivre, étonné qu'il était de tant d'audace.

Quoique ce fait paraisse d'abord peu grave, il aurait pu avoir une bien grande importance, car nous tenons de la personne même chez laquelle il s'est passé, que si cet individu, qui n'est autre qu'un malfaiteur, s'était présenté quelques instants plutôt, il aurait pu entrer dans la salle à manger dans laquelle il n'y avait alors personne, le couvert y était mis et rien ne l'aurait empêché de s'emparer de toute l'argenterie. Ainsi nous vous disons il y a quelques jours "Gare aux poches" aujourd'hui nous ajouterons, "fermez vos portes," car notre ville est infestée de voleurs et abondo de gens que la misère d'aujourd hui force à voler si l'occasion s'en présente.

*Théâtre américain.*— La "*Nosad Queen*" continue à attirer la foule. "*London Assurance*" et la "*Nosad Queen*", deux pièces qui font faire belles recettes aux théâtres de la 2e municipalité, l'une par les délicates beautés dont elle est empreinte, l'autre par la féerie de ses décors!

Les Mutines.—Trois autres matelots, coupables de révolte et de meurtre à bord du *San Antonio*, ont été arrêtés par la police réunie des trois municipalités, ce qui porte déjà le chiffre des arrestations à neuf.

T. D. RICE, le mime, paraît ce soir pour la première fois, au Théâtre St-Charles.

Par un arrivage de Matagorda, $20,000 en espèces qui été reçues par divers marchands de notre ville.

—Parmi les nominations faites récemment par le Président, nous remarquons celle de M. Mathew Dicks, comme voyer à Madisonville, Etat de la Louisiane, en remplacement de Henry Curtis, résignataire.

### WASHINGTON.

Les choses marchent sous lentement au Congrès. A la Chambre des Représentants, le 4 de ce mois, M. John Q. Adams, a fait un discours pour se disculper de la charge de trahison portée contre lui, lequel a duré pendant la plus grande partie de la séance. Le bill qui autorise les Etats de la Louisiane, du Mississipi, des Arkansas et du Missouri, à prouver en justice la nullité de certaines réclamations de terres, situées en deçà de leurs limites, a été longuement discuté au Sénat, et fixé one.me devant être l'ordre du jour, le 8 courant.

—Le conseil de ville de Cincinnati a résolu de mettre la main de cette ville au sanction, pour avoir négligé d'adopter les mesures nécessaires pendant la dernière insurrection de peuple contre les Banques.

—Le lev de ce mois, les Cours de District de New-York et de Boston, ont été envahies par la foule des pétitionnaires noires, qui y ont déposé un nombre infini de pétitions.

—Le bal que les habitants de New-York se proposent de donner en célébre autour de "*Nicholas Nickleby*", n'a lieu en cette les feuilles du Nord, l'une des filles les plus brillantes dans les annales de la fashion américaine. Des tableaux, représentant différentes scènes décrites par "Boz" seront placés sur une estrade élevée, dans la salle le plus élégamment du salon: L'orchestre sera nombreux, et a été composé de musiciens en sous tant particulier. Il y aura à ce bal 2000 invités. P. Ale. Hamilton a déjà accepté l'invitation du comité.

—Il se publie à Rockville, dans l'Etat de l'Indiana, un journal dont une page est consacrée à la défense des principes whigs, et l'autre, à celle des principes Loco-foco. La feuille en question s'appelle "*Olive Branch*", et on trouve entre les mains de deux éditeurs, dont l'un est whig et l'autre démocrate.

LORD ASHBURTON.—Le *New-York American* dit savoir de source certaine, que Lord Ashburton devait partir d'Angleterre pour Annapolis, le 25 du mois dernier.

La législature de New York a adopté récemment la résolution présentée par le major Davenne, à l'effet de présenter au Congrès pour le remboursement des $1000 d'amende auxquelles le général Jackson avait été condamné à la Nouvelle-Orléans en 1815.

### MEMOIRE DE LA BANQUE DE CITÉ.

AU SENAT ET A LA CHAMBRE DES REPRESENTANS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE; LE MEMOIRE DES DIRECTEURS DE LA BANQUE DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, AU NOM DES ACTIONNAIRES DE LA DITE BANQUE, REPRESENTE RESPECTUEUSEMENT:

Que par un acte de la législature, approuvé le 3 mars 1831, la corporation connue sous le nom de la "Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans," a été créée avec pouvoir de conserver tous les avantages accordés par sa charte, jusqu'au 1er jour de mai 1850; que par cet acte, il a été stipulé que les personnes qui actuellement ont des actions de ladite institution, pourraient posséder et exercer, en général, comme il est dit plus haut, tous les privilèges accordés communément aux institutions monétaires, pendant la durée de la charte de ladite banque; et il leur a été également accordé, et grantis certains droits et pouvoirs, à l'effet de faire valoir ces privilèges. Que s'en rapportant à la justice et à la bonne foi des représentans du peuple de la Louisiane, ainsi qu'à la constitution et aux lois du pays, les pétionnaires maintenant actionnaires de ladite banque de Cité, ont consacré leurs fonds à l'établissement de cette institution; et plusieurs, avec si peu de restriction, que quelle que mesure que ce soit qui tendrait à détourner ou à diminuer de beaucoup la valeur de leurs capitaux; les réduirait à une grande gêne pécuniaire, voire même à une ruine inévitable.

Les signataires de ce mémoire représentent en outre très respectueusement que dans l'administration des affaires de ladite banque et de ses succursales, les devoirs imposés par la charte ont toujours été fidèlement et scrupuleusement remplis; les avantages prévus par l'Etat qui créant cette banque ont été réalisés. Il a été accordé par ladite banque de Cité et par ses succursales, à diverses parties de l'assemblée, il est aisé de se convaincre que la préoccupation principale de tous ces prétendus dilettantes des deux sexes est de se faire voir et d'être vu! Par exemple, il faut leur rendre une justice: lorsque l'accélération de la mesure annonce la fin du morceau, alors ils se réveillent et rappellent qu'ils doivent applaudir avec les apparences d'un délirant enthousiasme.

Qu'il y a loin de ces allures compassées, calculées, à la bêtes absorption des Allemands et à la *furia* magnétique des Italiens partout où ils entendent la lune de mai que l'Espagnol, il faut plaindre, si les grandes artistes qui se font entendre dans nos soirées ou nos concerts; on a peine à concevoir comment le froid de l'auditoire ne les gagne point et ne glace pas leur inspiration. C'est ce qui arriva un jour à Sibiéde. Ce célèbre artiste devait donner une soirée d'importance chez le duc de B.... : l'assemblée était brillante et nombreuse. Steibelt se met au piano, et dès il allait plaquer son premier accord, lorsque, tout-à-coup, il s'arrête comme frappé d'une commotion violente; il se tourne vers le maître de la maison, et lui témoigne par une pantomime expressive qu'il ne saurait aller plus avant. Tout le monde se recueille, on attend, on supplie. Enfin Steibelt se décide à recommencer; mais il n'avait pas touché deux notes, qu'une nouvelle commotion le frappe; il s'éloigne rapidement du piano: "Je n'improviserai pas, dit-il, devant ces deux statues de pierre." Tous les yeux se fixèrent alors sur deux grandes figures de femmes appuyées nonchalamment contre le marbre de la cheminée, et qui représentaient avec une rare perfection l'emblème de la bêtise endormie.

Steibelt n'était hâté de gagner la porte en proférant des malédictions et des imprécations. Onconque il ne se refusroya dans les salons du duc de B....

Parleron-nous debcee amateurs qui ne viennent dans une réunion nombreuse, que pour se montrer indéfiniment, et mêler aux accords de Beethoven ou de Rossini l'harmonie de leurs bottes criant sur le parquet?

Entre autres types de dilettantes, nous avons encore:

Ceux qui, à l'Opéra ou aux Bouffes, ont constamment leurs jumelles braquées sur les yeux et qui vous disent très sérieusement qu'ils ne sauraient *entendre* la musique sans lorgnette;

Les vieux mélomanes, qui ne trouvent de bien que la musique de leur *temps*, c'est-à-dire les ariettes, à l'aide desquelles ils prétendent faire des bravos à directoire ou de l'empire; les jeunes, qui qualifient toute partition, tout compositeur en vogant à plus d'une quinzaine d'années, de perruque, de rococo, de souliers à la poulaine;

Les antiquaires, qui ne peuvent d'une admiration unique et rétrospective pour un artiste dont le nom est cité dans quelque vieille chronique, et qui, comme le célèbre critique Gustave P...., par exemple, vous diront: "Il n'y a jamais eu qu'un véritable grand chanteur au monde, Truffinelli, qui vivait vers le commencement du quinzième siècle."

Les chercheurs nauseux de réminiscences et de rapports, lesquels, après avoir entendu une cavatine de Rossini, de Donizetti, de Meyerbeer, &c., se penchent à votre oreille pour vous dire: "Sans doute c'est bien, très bien; mais ne trouvez-vous pas que ce morceau ressemble à celui de Pergolèse, de Jomelli, et qui se mettent à fredonner un air n'ayant pas la moindre analogie à peu-près comme Sainville dans les *Deux-Pigeons*, lorsqu'il s'écrie: "Le célèbre coursier Cardenback: parbleu, je le connais beaucoup!... Attendez, pourtant... non, je confondais avec un nommé Rousseau."

Enfin, nous avons le exclusif qui se pendement pour un seul compositeur, un seul opéra, un seul air, quelquefois même une seule phrase de musique. Nous connaissons un vieil amateur de soixante ans, qui pendant toute sa vie, n'a point d'autre air à chanter du "Devin du Village": "Non, non, Colette n'est point trompeuse." Autre exemple: Duprez avait déjà chanté, avec le plus grand succès, Guillaume Tell, la Juive et les Huguenots. A la suite de ces épreuves, un habitué de l'orchestre disait à son voisin et ainsi: "Oh bien! comment, Duprez a trouvé moyen de chanter? Mon cher, répondit l'autre, je ne puis pas me prononcer. Duprez n'a pas chanté encore *les Chevaliers de ma patrie*.... je l'attends aux *Chevaliers de ma patrie*.... quand il aura abordé *les Chevaliers de ma patrie*, alors je verrai. "Nora." Les Chevaliers de ma patrie" sont une phrase de trois mesures d'un duo de Robert-le-Diable.

[*Physiologie du Musicien.*]

ALBERT CLER.

—Les cochers à la mode ne veulent pas conduire de voitures sans blason et ne cherchent que de patent pas de couronne sur leurs oeillères. Dernièrement, M. Lad....., qui possède cent cinquante mille francs de rente, voulait prendre à son service un cocher excellent qui sortait des écuries d'un gentilhomme. M. Lad..... lui offrit des appointements énormes. Mais ce digne valet refusa en disant: "Monsieur était seulement baron, j'entrerais chez lui.

Un autre cocher, se présentant chez Mme Duane, lui dit: —Madame se laisse-t-elle jasser?

—Qu'entendez-vous par-là?

—Je demande si Madame souffre qu'une autre voiture passe la sienne?

—Non. Je ne le souffre pas.

—En ce cas, je puis entrer chez Madame.

—Le style, c'est l'homme.

Par ce qui pour les manchettes de M. de Buffon, nous devons dire que cette cotisse n'est pas de lui. Il l'a tout bonnement rénovelée des Romains, qui l'avaient, à leur tour, renouvelée des Grecs.

Après Sénèque,—pardon pour ceci, c'est de l'érudition,—après Sénèque, qui écrivit son *Traité de la patience*, Pline le Jeune, le Pline du 1er siècle, le prince de l'ancienne Rome osa protesté hautement contre cette erreur du vulgaire. Ovide s'est écrié quelque part:

*Crede mihi, distant mores a carmine nostri:*
*Vita verecunda est, musa jacunda mea est.*

Et le poète Martial a ajouté:

*Lascivos decet ista pagina, vita proba.*

En français, cela signifie que le mot de M. de Buffon n'a pas le sens commun.

—Ce qui est vrai pour les mœurs est également vrai pour le physique, les allures et le costume. On se représente nécessairement un guerrier avec un casque lourd, fermé, des cuissards, des cheveux noirs, un oil faure. Or, le maréchal Soult a toujours ressemblé à une belle femme: le maréchal Ney, à un vieillard. Napoléon, et le général Trézel à un petit médecin de campagne. Et il y a une foule de petits *lourdauds* blonds qui se battent très-bien sans ressembler au Romulus de David.

—On cite l'étonnement d'une femme du monde qui dinant en face de Beranger, parut scandalisée de la sobriété du poète.

—Et quoi! *Monsieur*, lui dit-elle, vous qui chantez l'ivresse, vous ne prenez de l'eau pure!

—Il le fait bien, Madame, répondit Béranger, puisque ma muse avale tout mon vin.

ALPHONSE KARR, (Guêpes.)

*Départs des navires à vapeur de la ligne de Cunard.*

| DE LIVERPOOL. | DE BOSTON. |
|---|---|
| Caledonia,..... 4 Fév. | 1 Mars. |
| Acadia,..... 4 Mars. | 1 Avril. |
| Columbia,..... 5 Avril | 1 Mai. |
| Britannia,..... 5 Mai. | 10 Juin. |
| Caledonia,..... 4 Juin. | 1 Juil. |
| Acadia,..... 10 Mai. | 16 Juin. |
| Columbia,..... 4 Juin. | 1 Juil. |

## VARIÉTÉS.

### DES PRETENDUS AMATEURS, CONNAISSEURS, DILETTANTES.

C'est le cas de répéter:

Rien de plus commun que le mot,
Rien de plus rare que la chose.

Cambien de soi-disant connaisseurs en musique, que n'ont que de l'ignorance, de la routine, du préjugé! Nous rapporterons, à ce propos, un tour fort piquant, joué par un compositeur au plus grand critique du temps modernes.

Méhul, que les vrais connaisseurs regardaient comme l'héritier légitime de Gluck, fut traité par le premier comme comme un compositeur barbare, ostrogoth, incapable d'écrire une cavatine dans le bon style Italien, et les feuilletonistes à gages se prosternèrent devant le génie musical de Bonaparte. Le public des théâtres, à force de l'entendre dire, finit par se persuader que l'auteur de *Stratonice* et d'*Euphrosine* ne savait pas chanter. Méhul se venga de Bonaparte et de ses mamelouck feuilletonistes avec tout le raffinement d'un Corse.

Il demanda à Marsollier un canevas bouffon; ce canevas s'appela l'*Irate*; il fut composé et monté avec le plus grand secret, et, quand le public, plein d'enthousiasme pour ce chef-d'œuvre de la musique bouffe, demanda l'auteur, on lui jeta à la tête un nom supposé, avec termination italienne. Bonaparte et Geoffroy ne manquèrent pas d'aller entendre l'*Irate* Geoffroy écrivit le lendemain dans le *Journal des Débats*: "Nous avons aperçu M. Méhul à la représentation de l'*Irate*; pâlissait retirer quelque profit de l'attention religieuse avec laquelle il a écouté cette admirable musique!" Bonaparte fit mieux encore; il dit à Méhul en plein théâtre:—Voilà la véritable musique.

Huit jours après, les deux grandes puissances du temps apprirent qu'elles avaient été mystifiées. Geoffroy s'en tira en homme d'esprit: "Puisque M. Méhul écrit si bien la musique italienne, dit-il, il ne devrait pas en écrire d'autre." Mais Bonaparte ne tint pas complètement offensé; jamais il ne pardonna à Méhul.

Il est publié à Rockville, dans l'Etat de l'Indiana, un journal dont une page est consacrée à la défense des principes whigs, et l'autre, à celle des principes Loco-foco. La feuille en question s'appelle "*Olive Branch*", et on trouve entre les mains de deux éditeurs, dont l'un est whig et l'autre démocrate.

LORD ASHBURTON.—Le *New-York American* dit savoir de source certaine, que Lord Ashburton devait partir d'Angleterre pour Annapolis, le 25 du mois dernier.

La législature de New York a adopté récemment la résolution présentée par le major Davenne, à l'effet de présenter au Congrès pour le remboursement des $1000 d'amende auxquelles le général Jackson avait été condamné à la Nouvelle-Orléans en 1815.

### MEMOIRE DE LA BANQUE DE CITÉ.

AU SENAT ET A LA CHAMBRE DES REPRESENTANS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, REUNIS EN ASSEMBLEE GENERALE; LE MEMOIRE DES DIRECTEURS DE LA BANQUE DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, AU NOM DES ACTIONNAIRES DE LA DITE BANQUE, REPRESENTE RESPECTUEUSEMENT:

Que par un acte de la législature, approuvé le 3 mars 1831, la corporation connue sous le nom de la "Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans," a été créée avec pouvoir de conserver tous les avantages accordés par sa charte, jusqu'au 1er jour de mai 1850; que par cet acte, il a été stipulé que les personnes qui actuellement ont des actions de ladite institution, pourraient posséder et exercer, en général, comme il est dit plus haut, tous les privilèges accordés communément aux institutions monétaires, pendant la durée de la charte de ladite banque; et il leur a été également accordé, et grantis certains droits et pouvoirs, à l'effet de faire valoir ces privilèges. Que s'en rapportant à la justice et à la bonne foi des représentans du peuple de la Louisiane, ainsi qu'à la constitution et aux lois du pays, les pétionnaires maintenant actionnaires de ladite banque de Cité, ont consacré leurs fonds à l'établissement de cette institution; et plusieurs, avec si peu de restriction, que quelle que mesure que ce soit qui tendrait à détourner ou à diminuer de beaucoup la valeur de leurs capitaux; les réduirait à une grande gêne pécuniaire, voire même à une ruine inévitable.

Les signataires de ce mémoire représentent en outre très respectueusement que dans l'administration des affaires de ladite banque et de ses succursales, les devoirs imposés par la charte ont toujours été fidèlement et scrupuleusement remplis; les avantages prévus par l'Etat qui créant cette banque ont été réalisés. Il a été accordé par ladite banque de Cité et par ses succursales, à diverses parties de l'assemblée, il est aisé de se convaincre que la préoccupation principale de tous ces prétendus dilettantes des deux sexes est de se faire voir et d'être vu! Par exemple, il faut leur rendre une justice: lorsque l'accélération de la mesure annonce la fin du morceau, alors ils se réveillent et rappellent qu'ils doivent applaudir avec les apparences d'un délirant enthousiasme.

Qu'il y a loin de ces allures compassées, calculées, à la bêtes absorption des Allemands et à la *furia* magnétique des Italiens partout où ils entendent la lune de mai que l'Espagnol! Ce n'est point plaisant, quand les artistes qui se font entendre dans nos soirées ou nos concerts; on a peine à concevoir comment le froid de l'auditoire ne les gagne point et ne glace pas leur inspiration. C'est ce qui arriva un jour à Sibiéde. Ce célèbre artiste devait donner une soirée d'importance chez le duc de B.... : l'assemblée était brillante et nombreuse. Steibelt se met au piano, et dès il allait plaquer son premier accord, lorsque, tout-à-coup, il s'arrête comme frappé d'une commotion violente; il se tourne vers le maître de la maison, et lui témoigne par une pantomime expressive qu'il ne saurait aller plus avant. Tout le monde se recueille, on attend, on supplie. Enfin Steibelt se décide à recommencer; mais il n'avait pas touché deux notes, qu'une nouvelle commotion le frappe; il s'éloigne rapidement du piano: "Je n'improviserai pas, dit-il, devant ces deux statues de pierre." Tous les yeux se fixèrent alors sur deux grandes figures de femmes appuyées nonchalamment contre le marbre de la cheminée, et qui représentaient avec une rare perfection l'emblème de la bêtise endormie.

Steibelt s'était hâté de gagner la porte en proférant des malédictions et des imprécations. Onconque il ne se refusroya dans les salons du duc de B....

Parleron-nous debcee amateurs qui ne viennent dans une réunion nombreuse, que pour se montrer indéfiniment, et mêler aux accords de Beethoven ou de Rossini l'harmonie de leurs bottes criant sur le parquet?

Entre autres types de dilettantes, nous avons encore:

Ceux qui, à l'Opéra ou aux Bouffes, ont constamment leurs jumelles braquées sur les yeux et qui vous disent très sérieusement qu'ils ne sauraient *entendre* la musique sans lorgnette;

Les vieux mélomanes, qui ne trouvent de bien que la musique de *leur temps*, c'est-à-dire les ariettes, à l'aide desquelles ils prétendent faire des bravos à directoire ou de l'empire; les jeunes, qui qualifient toute partition, tout compositeur en vogant à plus d'une quinzaine d'années, de perruque, de rococo, de souliers à la poulaine;

Les antiquaires, qui ne peuvent d'une admiration unique et rétrospective pour un artiste dont le nom est cité dans quelque vieille chronique, et qui, comme le célèbre critique Gustave P...., par exemple, vous diront: "Il n'y a jamais eu qu'un véritable grand chanteur au monde, Truffinelli, qui vivait vers le commencement du quinzième siècle."

Les chercheurs nauseux de réminiscences et de rapports, lesquels, après avoir entendu une cavatine de Rossini, de Donizetti, de Meyerbeer, &c., se penchent à votre oreille pour vous dire: "Sans doute c'est bien, très bien; mais ne trouvez-vous pas que ce morceau ressemble à celui de Pergolèse, de Jomelli, et qui se mettent à fredonner un air n'ayant pas la moindre analogie à peu-près comme Sainville dans les *Deux-Pigeons*, lorsqu'il s'écrie: "Le célèbre coursier Cardenback: parbleu, je le connais beaucoup!... Attendez, pourtant... non, je confondais avec un nommé Rousseau."

Enfin, nous avons le exclusif qui se pendement pour un seul compositeur, un seul opéra, un seul air, quelquefois même une seule phrase de musique. Nous connaissons un vieil amateur de soixante ans, qui pendant toute sa vie, n'a point d'autre air à chanter du "Devin du Village": "Non, non, Colette n'est point trompeuse." Autre exemple: Duprez avait déjà chanté, avec le plus grand succès, Guillaume Tell, la Juive et les Huguenots. A la suite de ces épreuves, un habitué de l'orchestre disait à son voisin et ainsi: "Oh bien! comment, Duprez a trouvé moyen de chanter? Mon cher, répondit l'autre, je ne puis pas me prononcer. Duprez n'a pas chanté encore *les Chevaliers de ma patrie*.... je l'attends aux *Chevaliers de ma patrie*.... quand il aura abordé *les Chevaliers de ma patrie*, alors je verrai. "Nora." Les Chevaliers de ma patrie" sont une phrase de trois mesures d'un duo de Robert-le-Diable.

[*Physiologie du Musicien.*]

ALBERT CLER.

—Les cochers à la mode ne veulent pas conduire de voitures sans blason et ne cherchent que de patent pas de couronne sur leurs oeillères. Dernièrement, M. Lad....., qui possède cent cinquante mille francs de rente, voulait prendre à son service un cocher excellent qui sortait des écuries d'un gentilhomme. M. Lad..... lui offrit des appointements énormes. Mais ce digne valet refusa en disant: "Monsieur était seulement baron, j'entrerais chez lui.

Un autre cocher, se présentant chez Mme Duane, lui dit: —Madame se laisse-t-elle jasser?

—Qu'entendez-vous par-là?

—Je demande si Madame souffre qu'une autre voiture passe la sienne?

—Non. Je ne le souffre pas.

—En ce cas, je puis entrer chez Madame.

—Le style, c'est l'homme.

Par ce qui pour les manchettes de M. de Buffon, nous devons dire que cette cotisse n'est pas de lui. Il l'a tout bonnement rénovelée des Romains, qui l'avaient, à leur tour, renouvelée des Grecs.

Après Sénèque,—pardon pour ceci, c'est de l'érudition,—après Sénèque, qui écrivit son *Traité de la patience*, Pline le Jeune, le Pline du 1er siècle, prince de l'ancienne Rome osa protesté hautement contre cette erreur du vulgaire. Ovide s'est écrié quelque part:

*Crede mihi, distant mores a carmine nostri:*
*Vita verecunda est, musa jacunda mea est.*

Et le poète Martial a ajouté:

*Lascivos decet ista pagina, vita proba.*

En français, cela signifie que le mot de M. de Buffon n'a pas le sens commun.

—Ce qui est vrai pour les mœurs est également vrai pour le physique, les allures et le costume. On se représente nécessairement un guerrier avec un casque lourd, fermé, des cuissards, des cheveux noirs, un oil faure. Or, le maréchal Soult a toujours ressemblé à une belle femme: le maréchal Ney, à un vieillard. Napoléon, et le général Trézel à un petit médecin de campagne. Et il y a une foule de petits *lourdauds* blonds qui se battent très-bien sans ressembler au Romulus de David.

—On cite l'étonnement d'une femme du monde qui dinant en face de Beranger, parut scandalisée de la sobriété du poète.

—Et quoi! *Monsieur*, lui dit-elle, vous qui chantez l'ivresse, vous ne prenez de l'eau pure!

—Il le fait bien, Madame, répondit Béranger, puisque ma muse avale tout mon vin.

ALPHONSE KARR, (Guêpes.)

*Départs des navires à vapeur de la ligne de Cunard.*

| DE LIVERPOOL. | DE BOSTON. |
|---|---|
| Caledonia,..... 4 Fév. | 1 Mars. |
| Acadia,..... 4 Mars. | 1 Avril. |
| Columbia,..... 5 Avril | 1 Mai. |
| Britannia,..... 5 Mai. | 10 Juin. |
| Caledonia,..... 4 Juin. | 1 Juil. |
| Acadia,..... 10 Mai. | 16 Juin. |
| Columbia,..... 4 Juin. | 1 Juil. |

## COMMERCIAL.

Nouvelle Orléans, mardi soir 15 février 1842.

COTON.—Arrivé depuis le cours du courant de Louisiane et Mississippi, 2184 balles; Tennessee et North Alabama 2191; Arkansas 79; Texas 102: Ensemble 9436. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 4,216 balles; Cowes 107; Havre 2,717; Brème 6; New York 68: Ensemble 6,108 balles. Ce qui fait une augmentation de stock de 1,328 balles et balles en masse y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 150,000 balles.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1841. 1er Sept. Stock en mains, | | 14,490 |
| Reçu cette semaine | 2,100 | |
| Antérieurement | 541,961 | 550,000 |
| | | 564,490 |
| Expédié cette semaine | 9,108 | |
| Do antérieurement | 541,961 | 550,000 |
| Stock en mains | | 14,490 |

Le marché au coton s'est fermé à la fin de la semaine dernière d'une manière remarquablement calme. Samedi les ventes se sont seulement élevées à 2000 balles, hier la demande était un peu plus animée, 4000 balles ont changé de mains aux prix en plein portés à nos dernières cotes. Aujourd'hui, on a vendu 3000 balles; à la cloture du marché aux prix étaient très fermes. La plus grande partie des transactions ont été faites pour le compte de l'Angleterre. Les achateurs pour le continent et le Nord n'opèrent que très rarement.

*Louisiane et Mississippi;*

| | | |
|---|---|---|
| Ordinaire et bas, de | 6 à 6½ | |
| Ordinaire, | 7 à 7½ | |
| Bon ordinaire, | 8 à 8½ | |
| Bon ordinaire et petit courant, | 9 à 9½ | |
| Petit courant et courant, | 10 à 11 | |
| Bon courant, | 12 à 13 | |

TABAC.—Il y a eu de bonne demande depuis notre dernier rapport, les ventes s'élèvent à 450 boucauts à nos prix sur place. Nous signalons 197 boucauts à 2 1/2, 4 et 5 1/2 pour X secondes et premières; 72 de 3, 3 et 4.

Arrivé depuis le 11 du courant 597 boucauts: Expédié dans le même espace de temps, pour Cowes 191; Brème 841; New York 174; Boston 32; Charleston 6: Ensemble 926.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| 1841, 1er sept. Stock en mains | | 2,758 |
| Reçu cette semaine, | 597 | |
| Antérieurement, | 8,766 | 9,364 |
| | | 12,122 |
| Expédié cette semaine, | 926 | |
| do antérieurement | 7,574 | 8,500 |
| Stock en mains, | | 3,613 |

SUCRE.—600 boucauts ont changé de mains depuis samedi dernier, aux prix portés à nos dernières cotes: C'est à dire de 3 1/2 à 4 1/2 pour les qualités inférieures et supérieures. Le marché n'est que fort peu animé, mais la demande semble devoir devenir meilleure.

MELASSE.—Cet article est en assez bonne demande à 17 et 17 1/2 cents par gallon. Les trois derniers dépêches officiels ainsi que des créanciers de la société La Gerdes et Bertinaud sont convoqué au bureau de P. P. Labana, notaire public, à une heure de l'après-midi, pour entendre le rapport des affaires du pétitionnaire et sur sa demande d'un attermoiement, et un mémoire pétitionnaire pour obtenir des créanciers, ainsi que des mesures à prendre en ce qui concerne l'Actif et les Passifs de la dite société.

Ville Orléans, le 15 février 1842.

(Signé) CHARLES MAURIAN, Juge.

Pour copie conforme: Bureau du Greffier.

N. O. le 16 février 1842.

16 fév. H PITOT, dép. greffier.

ETAT de la Louisiane—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'hon. Mr Charles Maurian, juge.

Vu la requête de Thos. R. Harper vs. Edouard F. Gaines et Myra C. Gaines, tendant à ce que les droits, titres, chemins et privilèges qui y appartiennent, soient vendus, et le produit en provenant, déposé en la Caisse de Paroisse de Livingston, pour, pour, pour